

Régimes fonciers et investissements internationaux en agriculture – rapport du HLPE

FAO, Juillet 2011

Dans le sillage de la réflexion sur les « directives volontaires » de la FAO, proposées aux Etats pour régir les investissements foncier et lutter contre les accaparements des terres, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE, High Level Panel of Experts) ont rendu un rapport de 68 pages comprenant un résumé de 7 pages puis une analyse détaillée :

- ▶ de l'ampleur du phénomène d'investissements à grande échelle
- ▶ des moteurs de l'investissement foncier
- ▶ des modes actuels d'utilisation des terres
- ▶ du rôle et des effets des systèmes agricoles de petite et grande échelle des instruments pertinents disponibles et proposés pour réguler les investissements fonciers

Les recommandations finales partent du principe qu'il « est indispensable de parvenir à une meilleure représentation des droits et des intérêts des groupes les moins influents lors des négociations avec les gouvernements et les investisseurs ».

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE-Rapport-2-regimes-fonciers-et-investissements-internationaux-en-agriculture-Juillet-2011.pdf